

CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

N° Fiche – Action : 4.6

AXE DE L'ACCORD CADRE : Axe 4 Favoriser l'autonomie et le bien vieillir pour tous

Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée :
Département de la Gironde, CLIC Sud Gironde

INTITULE DE L'ACTION :
Favoriser la synergie et la communication entre les acteurs de l'aide et du soin à domicile

Maître d'ouvrage de l'action :
Animateurs : Centre de Soins du Réolais et du SIAD de Montségur
avec l'appui du Département et des Partenaires du CPOM territorial Bien vieillir

Nom du référent :
centredesoinsdureolais@lerss.fr
AnaisBertrand, SIAD
c.dusseau@gironde.fr

Préambule :

Deux problématiques ont été identifiées :

- De nombreux acteurs intervenants au domicile, en particulier travailleurs indépendants très souvent non professionnel médicaux ou para médicaux, sont à la recherche d'aide et de soutien face à des situations complexe au domicile.
- L'idée serait de créer des espaces d'échange et d'information entre structures et travailleurs indépendants. Une carte du territoire représentant les différents services d'aide à domicile ainsi que les périmètres des SIAD du territoire sera mise en place par le département début 2020. Reste à tisser les liens sur le territoire
- La réalisation de certains actes comme la toilette ou la mise en place des bas de contention restent problématiques au détriment des personnes déjà en difficulté du fait de leur perte d'autonomie et qui se trouvent privés d'accès aux soins. Ces thèmes sont au cœur de débats sans que des solutions systémiques soient trouvées. Cotations des actes ? Rôles des IDE libérales, structures SIAD et auxiliaires de vie ? Comment travailler mieux pour la personne ? Comment articuler ?
- Trouver des solutions concrètes et des processus de travail synergiques entre les structures de l'aide et les travailleurs du soin, en particulier libéraux

<p>Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):</p>	<p><i>Favoriser et faciliter l'échange des pratiques interprofessionnelles pour pallier à l'isolement et aux manques de connaissance éventuels</i> <i>Favoriser la mise en place de processus articulés de travail auprès de la personne entre services de soins et d'aide</i></p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action qui doivent être évaluable</p>	<p><i>Créer des espaces d'échanges interprofessionnels entre les structures d'aide et de soins ainsi que les travailleurs indépendants, pour l'articulation et la consolidation de bonnes pratiques auprès des personnes</i></p>
<p>Indicateurs d'évaluation de processus :</p>	<p><i>Nbre de réunions</i> <i>Nbre et types de professionnels</i> <i>Pratiques consolidées</i></p>

<p><i>comment faire pour atteindre les objectifs ? de résultats : qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ? d'impact : quels résultats indirects peut-on espérer ?</i></p> <p>Quantitatifs, qualitatifs ainsi que les critères d'évaluation</p>	<p><i>Analyse des impacts sur les personnes bénéficiaires de l'aide et des soins</i></p>
<p>Types et modalités d'action Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...</p>	<p><i>Axe 1 :</i> <i>Recenser les travailleurs indépendants pour les contacter</i> <i>Mise en place de la cartographie (action prévue du département)</i> <i>Distribution de flyers avec l'information sur les ressources existantes d'appui (inclus l'implication du département pour cette distribution aux travailleurs Cesu)</i> <i>Rencontres d'échanges pour établir des liens et intégrer ces travailleurs aux processus de formation en cours</i></p> <p><i>Axe 2 :</i> <i>Confirmation et appropriation de la problématique à travers des questionnaires aux libéraux ; élaboration du questionnaire, distribution et recueil de l'information, systématisation</i> <i>Espace d'échange en Groupe de travail, repas de travail pour une réflexion et génération de solutions pratiques</i> <i>Mise en place des actions accordées</i> <i>Développement de projets pérennisant ces espaces d'échange et les expérimentations qui seraient accordées</i></p>
<p>Publics visés selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...</p>	<p><i>Travailleurs indépendants et emploi direct</i> <i>Professionnels libéraux (IDE, Aides-soignantes)</i> <i>Structures (SAD et SIAD)</i></p>
<p>Localisation de l'action territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...</p>	<p><i>Sud Gironde, pouvant partir de pilotes sur des territoires plus définis</i></p>
<p>Mobilisation et participation implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...</p>	<p><i>Mobilisation des acteurs de l'aide à domicile et du soin à travers les structures mais aussi des libéraux</i></p>
<p>Temporalités de l'action début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...</p>	<p><i>2020-2021</i></p>
<p>Moyens de l'action budget éventuel,</p>	<p><i>Implication dans le cadre du travail</i> <i>Rechercher des moyens additionnels pour réunions, flyers et autres</i></p>

mise à disposition de locaux ou de personnes...	
Suivi et pilotage de l'action modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage	
Evaluation de l'action modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires	<i>Analyse des impacts sur les personnes bénéficiaires de l'aide et des soins</i>

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel								
	2019	2020		2021		2022		2023	
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2
Temps de mise en œuvre estimé à 18 mois - Caractère pérenne envisagé avec un suivi géré par le département.		→							